L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français à raison d'une piastre par ligne de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de douze lignes ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'ils en arrêté, aux frais de ceux qui les auront annoncés.

On prend chez nous, à l'avance, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies : dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

ANIMAUX ÉPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de M. Ludger Fortier :

Une jument bai brun, ayant une étoile au front, une marque espagnole à la cuisse gauche, à l'épaule droite E C, et au gros de la fesse O ;

Une jument isabelle, front blanc, marquée à l'épaule gauche 21 R, (renversés.)

Une jument canelle foncée, marquée à la cuisse gauche T T ;

Une jument de même couleur que la précédente, avec son suivant, ayant une marque espagnole à l'épaule droite ;

Un cheval gris, sans aucune marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie. Si huit jours après la dernière publication, qui se trouve le lundi 15 août prochain, ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 8 juillet 1831.

GL. DESCHAPELLES,
16 juillet—3.1ps Syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de M. *Ludger Fortier* :

Un [illegible] marqué [illegible], ayant le dos sous du ventre blanc;

Un Cheval blanc, n'ayant aucune marque apparente;

Un Cheval bai, ayant un pied de derrière blanc, une étoile au front, marqué I D à l'épaule droite, et à la cuisse droite une marque espagnole;

Un Cheval alezan, ayant les deux pieds blancs, marqué à la cuisse droite S S, et à la gauche D S;

Une Jument baie, deux pieds blancs, une étoile au front, marquée C. L.

Une Jument blanche, crin brun, marquée à la cuisse gauche A B, avec son suivant sans marque;

Une Jument alezan, marquée J B S, et sa poulche sans aucune marque;

Une Jument alezan brûlé, sans aucune marque;

Un Cheval bai, un pied de derrière blanc, une étoile au front, marque espagnole;

Une Jument baie, marquée sur l'épaule gauche J A, et sur les cuisses une marque espagnole:

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie; et si huit jours après la dernière publication du présent avis, qui se trouve vendredi, 5 août prochain, ils n'étaient pas réclamés, ils seront vendus sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 5 juillet 1831.

GL. DESCHAPELLES,
12 juillet—3, 1ps Syndic.

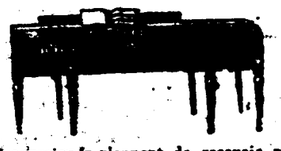

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Howard, du Hâvre, et offrent à vendre les articles suivants :

3 magnifiques Pianos en bois de Courbari de la fabrique de J Pleyel & Co. de Paris : 3 à 6½ octaves à sonnerie, prolongée en fer fondu, avec table d'harmonie à coublie.

1 do. de la même fabrique en bois d'acajou à six octaves, également avec sommier en fer double tables.

2 Harpes-Lyres avec leur piédestaux et appareils. Cet instrument charmant qu'on a avec raison adopté en place de la simple guitare offre des ressources bien plus grandes que le dernier instrument et le supplantera entièrement avec le temps. Des méthodes et de la musique faites pour la Harpe-Lyre seront fournies à ceux qui pourraient en désirer.

6 Pupitres plaqués en erable d'Amérique, acajou et palissandre, dorés et moulés, sur tables en cuivre.

Deux caisses contenant un assortiment parfaitement choisi de musique pour Piano seul, pour Piano avec violon, pour flûte, pour clarinette, à quatre mains, se composant des œuvres les plus récentes des meilleurs auteurs, tels que Herz, Kalkbrenner, Czerny, Chaulieu, Fessy, &c. &c.

Flûte seule, deux flûtes, trios pour duo avec clarinette et hautbois, cor seul, duo de Basson, clarinette seule, pupapon do., hautbois seul.

Musique de chant avec accompagnement de Piano, des plus jolis opéras, productions nouvelles.

Romances nouvelles avec accompagnement en de Piano des auteurs les plus appréciés.

Musique de chant avec accompagnement de Guitare des opéras les plus nouveaux ; Romances avec accompagnement de Guitare ; Albums musicale, contenant charun 12 Romances choisies avec accompagnement de Piano ; do. avec accompagnement de Guitare.

Carton en forme de portefeuille, pour mettre de la musique de tous les formats et de toutes les grandeurs ; un assortiment charmant de lithographies et caricatures, coloriées et non coloriées ; les sujets les plus récents, tout nouvellement reçus à Paris.

Par importation nouvelle plusieurs Pianos de Cabinet, d'une qualité supérieure et certains Instruments de musique de tout genre; Musique pour do. Papier de musique réglé, do. [illegible] reliés, de différentes grandeurs, et un assortiment superbe de Pupitres de comptoirs, Papiers de toutes les qualités et Fournitures de Bureaux, &c. &c.

E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, No. 113, entre les rues Conti et St. Louis. 9 juillet.

SANGSUES A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre en gros comme en détail des Sangsues de première qualité, à des prix très-modérés. Son dépôt est rue Bourbon, No. 316, entre Orléans et St. Philippe.

30 juin—30 FOITEVIN.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

13ème. CLASSE DE 1831.

Tirage fixé pour le Samedi 30 Juillet.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1 LOT DE	$ 3,000		$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	500	500
1	"	"	025	025
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers	$ 4
Demi Billets	2
Quarts de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES :—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

19 juillet *Directeur.*

PRIME.—Bœuf du Missouri, à vendre, s'adresser à [21 juillet] J. MAGER.

PETITS SAUMONS DE PLOMB, en caisses, à vendre par

21 juillet J. MAGER.

A LOUER.

La MAISON située rue de la Douane, No. 111, vis-à-vis les nouvelles bâtisses de M. Maurin ; cette maison est agréablement située, a une belle cour, et une cuisine à deux étages. Elle est calculée pour loger une petite famille. S'adresser à

19 juillet LEE, WALTON & Co.

200 BARIQUES VIN DE MARSEILLE, à vendre par

19 juillet J. MAGER.

RECU récemment, 27 barils prime-porc, 63 do. cargaison do., 22 do. chimes do., 20 demi baril *porc mess*, 26 barils bœuf-mess, 35 demi baril dito, à vendre par

S. C. BELL,
14 juillet rue du Canal, no. 60.

VIN EN CAISSES.—Les soussignés offrent à vendre 250 caisses vin rouge d'une bonne qualité, à bas prix, s'adresser à

14 juillet PERRET & CHARBONNET

FOIN—400 balles foin de la Rivière du Nord, à vendre par

14 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

300 Sacs sel de Liverpool, croisé double, à vendre par

14 juillet J. W. ZACHARIE & CO.

CORDE D'EMBALLAGE.—100 rouleaux corde d'emballage du Kentucky, à vendre par

14 juillet STETSON & AVERY.

CIGARRES.—3 caisses cigarres mêlées, de bonne qualité, en boîte de 200 chaque, à vendre par

14 juillet STETSON & AVERY.

JUS DE CITRON.

QUELQUES boucauts Jus de citron de la Jamaïque, de qualité supérieure, maintenant reçus et à vendre par quantités convenables aux acheteurs, par JAMES S. SHAW,

Encoignure des rues Royale et de la Douane.

14 juillet

FERBLANC—123 boîtes Ferblanc à X, à vendre par [14 juil.] S. C. BELL.

TRAITES SUR FRANCE.—à vendre par [14 juillet] J. MAGER.

VIN DE MALAGA—1500 barriques, barillets et demi barillet, importés directement de Malaga, et ayant droit au drawback, à vendre par

7 juillet Wm G. HEWES.

200 FUTAILLES chaux de Thomaston, en bon ordre. 50 caisses blanc de baleine de 4, 5 et 6 à la livre, à vendre par

7 juillet STETSON & AVERY

On désire acheter une jeune fille créole ou acclimatée, étant bonne couturière et pouvant être particulièrement recommandée comme bon sujet. S'adresser, No. 60 rue Toulouse.

7 juillet

SAVON.—1,200 caisses savon, No. 1 et 2 à vendre par, W. G. HEWES,

7 juil et rue du Camp, No. 9.

REÇU PAR *E. JOHNS & CO. Rue de Chartres, No.* 113. quelques Grands Livres et Journaux pour l'usage des Banques, de qualité très-supérieure.—Egalement, 50 rames papier à lettres superfin de Bath. Ils tiennent constamment en magasin un assortiment complet de livres et régistres, papier de toute espèce, et fournitures de bureau en tout genre, qu'ils vendent aux conditions les plus raisonnables.

2 juillet

A VENDRE.—LOTS DE TERRE, avantageusement situés dans le faubourg Ste. Marie. S'adresser à

G. MORTIMER.
1 juil'et rue Philippa, No. 185.

GLACIÈRES FRANÇAISES—Les soussignés offrent à vendre 2 bonnes Glacières reçues dernièrement de France, contenant l'une 500 liv. et l'autre 300 liv. de glace.

1 juil.] H. PERRET & CHARBONNET.

CAFÉ DES CHAMPS ELYSÉES, ET CONFISEUR.

LE soussigné ayant acheté la maison qui fait l'encoignure du Chemin à Coulisse et de la Levée, n'épargné ni soins ni dépenses, pour donner à cet établissement toute l'élégance possible et en faire un rendez-vous d'amusement digne des dames et des messieurs de la Nelle-Orléans. Dans le rez-de-chaussée, un café a été ouvert pour les hommes, le 1er. juillet ; l'étage supérieur sera réservé aux dames et aux parties de famille ; on pourra s'y faire servir des limonades à la glace, des glaces, toutes sortes de confitures et gâteaux, enfin toute espèce de rafraichissements. Les vins et les liqueurs achetés pour son établissement, sont de première qualité et il s'est procuré des employés qui, il l'espère, satisferont pleinement les personnes qui l'honoreront de leur patronage. La maison est si heureusement située qu'elle commande non seulement la vue des deux rues du Chemin à Coulisse, mais encore la vue la plus pittoresque et la plus étendue, de la ville, du fleuve et du port.

5 juillet—30 FRANCOIS TESSIER.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. UNE MAISON neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Conti; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. UNE MAISON à deux étages, située rue Conti; elle est louée à raison de $1600 par an.

3o. UN TERRAIN de 82 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent [illegible] et autres bâtisses; ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est loué à raison de $250 par an.

En CHARRETTES et en TOMBEREAU, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Paret. 16 avril—

VIN DE MARSEILLE, à vendre par

13 juin J. MAGER.

[illegible] S'adresser à Mme. E. Carraby ou à Mme. Fourcade, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et [illegible]

[illegible]

[illegible] Kiernan Hoey contre Kelly.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par Thos. P. [illegible], juge ordinaire, j'exposerai en vente, lundi 1er. août prochain, à 3 heures, au Principal, 2 bois de lit, 2 garnitures de lit, 8 couvertures, 3 petites tables, 6 chaises, et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

21 juillet L. DAUNOY, marshal.

Mint, Bonneau contre *Thomas Lang.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 29 juillet, à 3 heures, sur les lieux no. 48, rue de la Nouvelle-Levée, une quantité de drogues et médecines, &c.—saisie dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY,
19 juillet Marshal.

R. J Clark contre *Pelagie Dauphin f. d. l.*

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 9 août prochain, à midi, à la Bourse, une mulâtresse nommée Patsey, saisie dans l'affaire ci-dessus.

9 juillet L. DAUNOY, marshal.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.—*Robert V. Marye* contre *ses créanciers et ceux de Marye, Blackwell & Co., Wm. M. Gaines & Co., R. V. Marye & Co., et Marye & Dudley.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, au bénéfice de ses créanciers il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Christy, esq., notaire public, le samedi 13 août prochain, à l'effet de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire: et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Charles F. Daunoy, esq.; a été nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, ce jourd'hui, 8 juillet, A. D. 1831.

JNO. LEWIS,
12 juillet—10f 2ps Greffier.

EN débarquement du navire de Witt Clinton et du brick Ella, et à vendre par les soussignés:

500 rames papier à enveloppe.
300 do. do. Post.
200 do. do. Cap.
50 barils bière (ale) de Monnsey.
100 caisses tabac à chiquer.
25 fréquins beurre supérieur de Goshen.
10 pipes eau-de-vie première preuve.
25 bls. do. 4me. preuve.

THOMPSON & GRANT,
30 juin Rue de la Levée, No. 39.

CHARRETTES, Drays, Roues de charrette à bœuf et des Brouettes, à vendre par

30 juin. SAM. C. BELL

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'à dater de ce jour, il est propriétaire de l'établissement connu sous le nom de CAFE TRICOLORE; l'habitude qu'il a de faire tous ses efforts pour parvenir à plaire, le fait espérer pour les habitans de cette ville un sûr garant qu'il ne négligera rien pour mériter la bienveillance de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

28 juin.—5 F. D. VICTORIN.

SEL, *Peaux sèches et vieux cuivre.*—1100 boisseaux sel de l'Ile de Mai; 350 peaux sèches du Sud du Mexique; 600 livres vieux cuivre; 111 plomb espagnol, en saumons, ayant droit au drawback, à vendre par

27 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier; il se chargera de la vente des propiétés foncières et des esclaves ; et aussi de procurer de l'argent sur des billets ou des hypothèques. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.

G. MORTIMER.
Rue Philippa, *entre Poydras et Hevia, no.* 158.

N. B. Toute traduction dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être faite à son bureau, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la rectification des livres de commerce, qu'on pourrait lui confier, etc. 25 juin

VIN USAGE offre à vendre 300 bouteilles vin rouge de Bordeaux, de toutes qualités; 20 tierçons vin blanc, haut Sauterne et Sauterne; 500 caisses vin blanc et rouge; 400 paniers et demi panier huile d'olive, clarifiée au charbon; 150 dames-jeannes excellent vinaigre de vin blanc; 500 caisses liqueurs fines, convenables pour les marchés espagnols; 400 paniers anisette; 1500 grandes dames-jeannes françaises; bouchons pour bouteilles et dames-jeannes; fil à voile par pelottes de 10 et 20 à la livre par petites balles; Lignes assorties pour pêche et guides dito; 1 caisse linon en fil pour moustiquaire; 1 dito dentelles, voiles, châles et robes, brodés; 10 balles brin pour moustiquaire. 25 juin.

A VENDRE—60 tierçons vin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux.

24 juin T. NICOLET & CO.

DEMANDE D'UNE BONNE.—Une famille qui part pour le Nord, désirerait trouver une bonne d'enfants, blanche ou de couleur : on donnera des gages convenables, si la personne qui se présente apporte de bons renseignemens. S'adresser immédiatement à

23 juin J. W. ZACHARIE & CO.

SUCRE de première qualité—220 boucauts sucre, première qualité, à vendre par

25 juin. SAM. C. BELL.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par

22 juin.] THEODORE NICOLET & CO.

HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ETE.

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignés, un nouvel assortiment d'habillements d'été, des dernières modes.

WM. C. NORRIS & Co.,
21 juin rue de Chartres, No. 38.

CIGARRES de la Havane.—40 quinters de Cigares de la Havane, en caisses, demi-caisse, et quarts de caisse, parmi lesquels il s'en trouve de fort beaux.

RUM de la Jamaïque, 5me. preuve, récemment reçu et à vendre par

13 juin J. W. ZACHARIE & Co.

BEAUX BILLARDS—2 superbes billards complets, à vendre à des prix et conditions avantageux. S'adresser rue Royale, no. 192. 14 juin.

EN débarquement du bateau-à-vapeur Lady Franklin, 72 tierçons jambons, curés, à l'usage des familles, et 15 barillets gomme, à vendre par [1 juin] S. C. BELL.

HABILLEMENS A LA MODE!!

WILLIAM C. NORRIS & Co., rue de Chartres, No. 38, ont reçu par les derniers arrivages, un nouvel approvisionnement d'Habillemens d'été, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup faits dans le dernier genre

8 juin

VIEUX WHISKY DE MONONGAHELA

75 barils vieux Whisky de Monongahela, de choix, en débarquement du bateau à vapeur Peruvian, de Pittsburg, et à vendre au no 30, rue de la Levée.

7 juin. THOMPSON & GRANT.

EN DEBARQUEMENT A VENDRE.

100 caisses Havanes [illegible]
100 caisses [illegible] de baleine,
200 do. 4 livres, première qualité,
50 barils Vin de Malaga,
50 caisses Tabac de Richmond (18 à 20 liv.)
50 balles [illegible]

THOMPSON & GRANT.
4 juin. rue de la Levée, no. 39.

CAFÉ DE LA HAVANE [illegible]
[illegible] J. MAGER.

AVENDRE
A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois-gras, merrains, pelles de Pensacola, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à JN. PELLERIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nord-est du canal Carondelet ; ou à P. POUSSIN, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

EN débarquement du navire Alabama. 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par

21 mai S. C. BELL.

MUSIQUE.—Marches composées pour le forté-piano, à vendre rue de Chartres, No. 113.

La Marche du Montagnard,
Celles de Bonaparte, du colonel Beverly Daniels, du Prince Cobourg,
La Marche favorite de la Cataracte du Gange,
Le Gray's Kentbugh de Washington,
Deux Marches impériales, allemandes,
La Marche du *Rail-Road*,
Une Marche prussienne,
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?
La Marche du général Bolivar,
La Marche de Johnson,
Un Pas redoublé,
Le Chant nocturne du Midlothian,
La Marche lente du capitaine Jas. Page,
La Marche des Gardes suisses.

14 juin E JOHNS & Co.

15 BARILS Huile de lin, en débarquement et à vendre par

21 juin STETSON & AVERY.

40.000 TUILES à crochet, de première qualité, en débarquement du navire Olympia, à vendre par

13 juin Hy. PERRET & CHARBONNET.

EN débarquement du navire Union, venant du Havre, 25 caisses Vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par

10 juin. SAM. C. BELL.

SUCRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Columbia, 30 boucauts Sucre, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JOSEPH CH. SPRENGER a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son magasin de l'encoignure des rues Royale et Bienville, à la rue de Chartres, No. 87.

9 juin

VIN DE MALAGA ET FRUITS.—WILLIAM G. HEWES, rue du Camp, No 9, offre à vendre la cargaison du brick Hope, capitaine Loring, venant directement de Malaga, et consistant en :

350 caisses raisin en grapes, 200 dito muscat dito, 200 dito dito en grains, 30 dito limons, 350 dito limons, 350 barillets vin sec, 100 demi dito dito, 200 quarts dito, 400 barillets vin doux, 100 demi dito dito, 400 quarts dito dito, 180 palissons en couleurs

Le tout en bon état, et ayant droit à la remise des droits. 9 juin

SUPPLEMENT DE
Chapeaux, Souliers, Escarpins et Pantoufles.
RUE DE LA LEVEE, NO. 86.

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Louisiana et Russel, un assortiment complet de beaux chapeaux, souliers, escarpins et pantoufles, tous objets bien conditionnés ayant été commandés par lui pour l'usage de ses pratiques de cette ville.

25 juin MALCOM McCALLUM.

Brodequins, Souliers,
ESCARPINS, &C.
RUE DE LA LEVÉE No. 86

MALCOM McCALLUM vient de recevoir par le navire Illinois, un superbe assortiment de chaussures fines, consistant en *BRODEQUINS, SOULIERS, ESCARPINS* &c. qui ont été ordonnés pour la saison d'été, et qu'il peut recommander à ses habitués comme première marchandise du marché.

Il a aussi à vendre une petite facture de *CHEMISES A RAIES*, importées par le navire Jeane, de Glasgow, convenables aux voyageurs, et qui sont fort en usage dans le Nord.

4 juin.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remerciemens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orleans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignagnes en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831

L. DE NECKERSE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.

31 mai

AUX HABITANTS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu ce moment par l'arrivée du bateau à vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en toute genre de la londerie de MM. S. et J. Sucker, de Tennessée ; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamètre;

Moulins à sucre, perpendiculaires,	24 sur 28
" "	28 sur 30
" "	30 sur 36
" horizontaux	24 sur 40
" "	36 sur 42

charriots à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables.

W. M. STEWART.
23 mai rue Vendôme, no. 23

CAFÉ & SUCRE.—480 sacs café de la Havane, et 3,900 cigares première qualité, en déchargement du brick espagnol Ysabel y Juan, et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co

28 mai

RICE—100 tierces Rice, for sale by

may 30 STETSON & AVERY

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du bateau Entreprise, à vendre par

19 mai WM. G. HEWES.

VIN DE MADERE—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par

19 juin rue du Camp, no. 9

TRAITES sur New-York, à vendre par

1 juil] H. PERRET & CHARBONNET

[illegible]

Fait marron de chez le soussigné, le 4 du présent, le nègre nommé THOMAS, âgé d'environ 38 à 40 ans, taille de 5 pieds 8 à 10 pouces, un peu voûté, très slincer, ayant de grands pieds plats et très gros en dedans, il lui manque quelques dents de devant, il les a très vilaines et noires; il parle le français, l'anglais et un peu l'espagnol; bien connu pour avoir resté à la geôle de police comme fouetteur. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de cette état, ou le ramènera à son maître; s'il était pris hors de l'état, tous frais raisonnables seraient ajoutés à la récompense.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point donner asyle au dit nègre sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.

14 juillet—2.ps ☞ J. MEILLEUR.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

Parti marron de chez le soussigné: un nègre nommé BILL, âgé d'environ 36 ans, d'une forte complexion et d'environ 5 pieds 2 pouces, teint très noir, et vêtu d'un pantalon et d'une chemise de colette grise, parlant anglais et français.

Cinq piastres de récompense seront données à quiconque le logera dans une des geoles de cet Etat, ou le ramènera à son maître.

Les capitaines de navire ou toute autre embarcation, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi. F. EDMOND FAZENDE,

29 jn.—3ps ☞] paroisse Jefferson, rive droite.

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

Morceaux pour quatre mains,
Pieu dolci i placide,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitié,
The Hunter's Chorues, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois-Grâces, Sul margen d'un rio,
Jackson's Fruett, &c.

E. JOHNS & Co.
1er. juin rue de Chartres, no. 113.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapallo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et efficace et qu'il en donnera des preuves.

Nouvelle-Orléans, le 26 juillet 1831.

Mr. Rapallo, en outre, a rendu la vue à un nègre de Mr. Blineau, de l'âge d'environ 70 ans qui avait un séton, après dix jours de traitement ; et à une petite esclave appartenant au même, en quatre jours, Mr. Blineau pourra attester ces faits.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1831.

Depuis la dernière éclipse, je voyais tout trouble et je ne pouvais plus voir de loin, mais grâce aux soins de M. Rapallo, ma vue est parfaitement rétablie ; je ne puis que me louer de son traitement.

Madame S. GUY ARNOULD.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1831.

Ayant appelé M. Rapallo pour traiter les yeux de ma petite fille, âgée de 8 ans, qui avait une faiblesse dans la vue, au point qu'elle ne pouvait plus ni lire ni écrire ; il lui a administré avec succès son remède, et au bout de six jours elle a eu la vue parfaitement rétablie.

JN. ROUSSEAU,
rue de Chartres, marchand de meubles.
21 juillet

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison s'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.

19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil aiguée et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grace à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue.

ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 decembre 1830.

AUGUSTINE PARRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus ; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.

PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

Mr. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) ; et en quelques jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,

ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient secs.

6 mai, 3.3ps JEAN LOUIS MICHEL.

FARINE EN CAMPAGNE.—250 barils Farine de Cincinnati, Kentucky, plain-edge, fine, superfine, dito [illegible] impériale, dito [illegible] piments doux, &c. &c.

MAGASIN DE VOITURES.
Rampart, à Douane, No. 14.

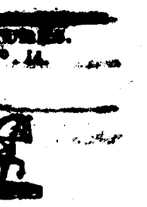

LE soussigné vient de recevoir par le navire *Octana*, une barouche légère, portée sur des ressorts en C, pour un ou deux chevaux ; un tilbury monté sur trois ressorts en berceau, avec une impériale soutenue par des S à ressorts ; cet objet convient à un médecin. Aussi : un désobligeant très léger ; voitures de toutes sortes &c. Ces objets seront vendus à bon marché, pour du comptant ou du papier sur la ville. [17 juin] M. WALTON.

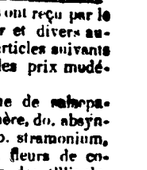

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsapareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tilleuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeriane, do gentiane, tamis à tambour assortis, fourneaux à réverbère, 800 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.
Encoignure des rues Dumaine et Condé.
10 juin.

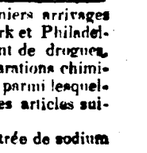

Reçu par les derniers arrivages de Paris, New-York et Philadelphie, un assortiment de drogues, médecines et préparations chimiques, très-fraîches, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants :

Chlorure concentrée de sodium de chaux, de Labarraque, bouchée en verres. Extrait de Copahu concentré, de Peltier ; Sulfate de Kinine ; Acétate et Sulfate de Morphine; Emetine ; Stricknine ; Acide prussique ; Pâte pectorale de Régnault ; Camphre ; Cantharides; Calomelas ; Iodes; Jalap ; Rhubarbe de Russie, qualité supérieure ; Magnésie calcinée de Henri, en fioles bouchées et de cristal ; Moutarde blanche et noire ; Canelle de Ceylan ; Huile de roses ; Bergamote et Limon.

F. P. DUCONGÉ,
9 juin rues de Chartres et Conti.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. DUCONGÉ et MORGAN & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.

W. POTTER,
9mr. *rue, Philadelphie.*

Célèbre Catholicon
DE POTTER.
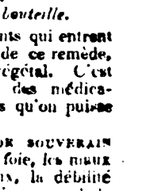
Seulement deux piastres la bouteille.